

Rapport sur les faits saillants du rapport financier consolidé de 2024

La Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs procède au dépôt de son rapport financier consolidé le 9 juin 2025, pour l'année se terminant le 31 décembre 2024. L'Administration est fière de pouvoir déposer des états financiers dans les délais prévus au MAMH et ce malgré des absences de personnel ainsi que notre obligation de consolider notre rapport avec celui de la régie intermunicipale de Police.

Alors que l'année 2023 a été consacrée à redresser la barre et à regagner une marge de manœuvre appréciable grâce à un surplus libre permettant de faire face aux imprévus, l'année 2024 marque un nouveau départ, cette fois sur des bases solidement établies. « C'est mission accomplie ! Tout va bien sur le plan de notre santé financière. Nous travaillons à l'amélioration de nos infrastructures et nous savons que nous serons en mesure de stabiliser le taux de taxation pour les années à venir », souligne madame Catherine Hamé, mairesse, avec le sentiment du devoir accompli.

Voici les faits saillants de l'année 2024 :

- Respect du budget adopté ;
- Processus internes éprouvés ;
- Gestion de la dette contrôlée ;
- Liquidité permettant de dégager des intérêts d'investissement ;
- Suivi des subventions et reddition de compte, dans les projets d'immobilisation ;
- Suivi rigoureux des projets d'immobilisation ;
- Respect du budget des droits de mutation ;
- Utilisation adéquate des fonds spécialisés.

Tous ces éléments démontrés dans la gestion financière de l'année 2024 permettent de mettre en lumière l'engagement de la Municipalité envers ses citoyens payeurs de taxes. Également, la conjoncture économique a permis à la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs comme les autres communautés des alentours de dégager un surplus libre appréciable qui saura bénéficier aux citoyennes et aux citoyens pour le futur.

Rapport financier consolidé

Les états financiers de la Municipalité au 31 décembre 2024 enregistrent des revenus de 10 572 520 \$ et des dépenses 9 428 193 \$. Considérant que les revenus d'investissements et les



ajustements fiscaux s'élèvent à 894 901 \$, les états financiers dégagent un excédent de 2 039 228 \$.

Cet excédent provient essentiellement de gains de revenus en droit de mutation, d'ajustements à la suite de nouvelles constructions, d'un retour imprévu de TVQ et d'intérêts sur la liquidité relativement au budget adopté. Également, dans les dépenses non réalisées, il y a une économie en lien avec le déneigement et l'essence, des honoraires professionnels, de la sous-traitance et des honoraires aux travaux publics résultants de travaux effectués en régie interne ainsi que de la masse salariale reliée à des vacances de postes. Finalement, des écritures de régularisation et l'optimisation des subventions ainsi que de la dette dans les projets d'immobilisation ont contribué à libérer le budget de fonctionnement de 2024 et à contribuer au surplus dégagé.

L'année 2024 marque un nouvel air en investissement dans les immobilisations municipales. La planification effectuée grâce au cadre financier et le surplus dégagé nous permettent de faire face à nos obligations sans étouffer nos citoyennes et nos citoyens dans la dette. Il est possible de constater dans les états financiers de 2024 l'augmentation des investissements, principalement reliés au chantier Filion-Fournel.

Le solde de la dette à long terme de 2023 était de 3 892 633 \$ comparativement au nouveau solde de 2024 à 4 544 395 \$. Déjà à mi-chemin de 2025, notre Administration travaille à la réalisation des projets annoncés dans le plan triennal des immobilisations. Il faut donc s'attendre à voir le reflet de ces investissements dans la dette à long terme davantage sur l'année 2026. Pour le futur, la Municipalité entend poursuivre la mise en place de nouveaux projets grâce à des stratégies financières diversifiées.

Rapport du vérificateur externe

Les états financiers 2024 ont été audités et présentés par la société Amyot Gélinas. L'auditeur indépendant est d'avis que les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers (dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Au terme de son audit, l'auditeur indépendant a pu constater que deux lacunes ont été corrigées durant l'année 2024. Ils ont toutefois ajouté deux nouveaux éléments de vigilance, déjà corrigés.

« Les défis sont derrière nous et les apprentissages sont maintenant bien acquis. Notre communauté peut maintenant se tourner vers un avenir enrichissant grâce à une santé financière solide et des pratiques de gouvernance exemplaires. » A déclaré madame Catherine, mairesse.